



«L'arme de paix», Snek, Grenoble, 2016

LIVRET DES ÉTUDES

TROISIÈME ANNÉE DE SCIENCES HUMAINES APPLIQUÉES (SHA)

Année universitaire 2024-2025

UFR Arts et Sciences Humaines (ARSH)
1281, rue des universités
38610 Gières

UGA
UFR
ARSH Université
Grenoble Alpes

TABLE DES MATIÈRES

VOS PREMIERS JOURS À L'UFR ARTS ET SCIENCES HUMAINES	2
CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES	3
LES OBJECTIFS DE LA FORMATION	4
ORGANISATION DE LA LICENCE	5
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	6
TABLEAU RECAPITULATIF DE LA TROISIÈME ANNÉE DE LICENCE SHA	9
DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS EN SHA	10
<i>1^{ER} SEMESTRE</i>	<i>10</i>
<i>2^E SEMESTRE</i>	<i>14</i>

VOS PREMIERS JOURS À L'UFR ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Toutes les informations utiles à votre bonne intégration vous seront données :

- **Après des étudiant.e.s** du BDE qui assureront une permanence pendant plusieurs semaines afin de vous aider dans toutes vos démarches : inscriptions aux options, découverte du campus, vie étudiante...
- **Sur le site de l'UFR** : <http://arsh.univ-grenoble-alpes.fr>

Les Inscriptions pédagogiques :

Elles correspondent au choix des enseignements pédagogiques. Celles-ci se font obligatoirement par internet. Vous devez vous inscrire aux UE (Unité d'Enseignement) disciplinaires, aux groupes de TD, aux langues et à une option (au choix : Sport, ETC, options interne UFR ARSH, option sociologie, option info-com), avant le début de chaque semestre.

Que votre inscription soit confirmée ou non, présentez-vous à l'enseignant.e lors du premier cours.

CONTACT DES ENSEIGNANTS ET PERSONNELS ADMINISTRATIFS

Vous pouvez rencontrer vos enseignant.e.s, en prenant RDV par mail : prenom.nom@univ-grenoble-alpes.fr

Et si besoin de joindre tout personnel administratif : prenom.nom@univ-grenoble-alpes.fr

Noms des directrices et directeurs et personnes à connaître en licence SHA :

- M. **Clément CHILLET**, directeur de l'UFR
- Mme **Anne LEMONDE**, directrice des études de l'UFR
- M. **Tanguy MARTIN**, responsable de la licence SHA
- Mme **Sarah MEKDJIAN**, co-responsable de la licence SHA
- Mme **Laura PEAUD**, responsable de la L1 SHA
- Mme **Sarah MEKDJIAN**, responsable de la L2 SHA
- M. **Tanguy MARTIN**, responsable de la L3 SHA
- Mme **Enya DELANNOY**, gestionnaire de scolarité de la licence SHA et des stages en SHA
- Mme **Fanny MASSET**, responsable de scolarité et référente administrative handicap
- M. **Tanguy MARTIN**, référent pédagogique handicap
- Mme **Christine BIGOT**, référente admission
- Mme **Coraline MORA** et M. **Tanguy MARTIN**, pôle relations internationales

CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024 / 2025

1^{er} semestre 2024/ 2025

Cycle d'accueil et d'initiation au travail universitaire (L1*) :

Du lundi 2 septembre au vendredi 6 septembre 2024

*La présence des étudiants de L1 est obligatoire à ce cycle d'accueil

DÉBUT DES COURS : **Lundi 9 septembre 2024 au matin**

Lundi 16 septembre pour les Enseignements Transversaux à Choix interdisciplinaires (ETC), pour les Langues et Sport.

FIN DES COURS : Vendredi 13 décembre 2024 au soir

EXAMENS : Du lundi 16 décembre 2024 au vendredi 20 décembre et du lundi 6 janvier au vendredi 10 janvier 2025

2^e semestre 2024 / 2025

DÉBUT DES COURS : **Lundi 13 janvier 2025 au matin**

Pour les Enseignements Transversaux à Choix interdisciplinaires, Langues et Sport, la date de début des cours peut être décalée.

FIN DES COURS : Vendredi 18 avril 2025 au soir

EXAMENS : Du mardi 22 avril 2025 au mardi 13 mai 2025

EXAMENS SECONDE CHANCE

Du 1^e et du 2^e semestre : à partir du lundi 2 juin 2025 jusqu'au vendredi 20 juin 2025

JOURS FÉRIÉS

Vendredi 1^{er} novembre 2024 (**Toussaint**) ; Lundi 11 novembre 2024 (**Armistice**) ; Lundi 21 avril 2025 (**Pâques**) ; Jeudi 1^{er} mai 2025 (**Fête du travail**) ; Jeudi 8 mai 2025 (**Victoire 1945**) ; Jeudi 29 mai 2025 (**Ascension**) ; Lundi 9 juin 2025 (**Pentecôte**)

INTERRUPTIONS PÉDAGOGIQUES

TOUSSAINT : du vendredi 25 octobre 2024 au soir au lundi 4 novembre 2024 au matin.

NOËL : du vendredi 20 décembre 2024 au soir au lundi 6 janvier 2025 au matin.

HIVER : du vendredi 28 février 2025 au soir au lundi 10 mars 2025 au matin.

PRINTEMPS : du vendredi 25 avril 2025 au soir au lundi 5 mai 2025 au matin.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La licence SHA, par sa pluridisciplinarité, a pour objectif de vous former dans une perspective pluridisciplinaire à différentes compétences : argumenter, écrire, prendre la parole en public, élaborer une pensée, analyser... Il s'agit, plus précisément, de développer une double approche :

- Théorique, en mettant les sciences humaines et la philosophie au service de la compréhension de la société.
- Opérationnelle, en vous préparant, de manière progressive sur les trois années, à votre insertion professionnelle. Cette préparation passe par la réalisation d'un stage d'observation participative suivi d'un rapport de stage en 3^{ème} année.

Les compétences privilégiées :

- **Penser à l'écrit, convaincre à l'oral : une capacité à argumenter.** Une bonne maîtrise de l'expression écrite et orale apporte la confiance en soi et la capacité à collaborer avec les autres, elle permet la valorisation de son identité et de ses compétences, ainsi que le partage des connaissances.
- **Savoir apprendre et penser en anglais.** Outre les cours de langue, le vocabulaire et le raisonnement spécifiques à chacun, des champs disciplinaires sont acquis à partir de cours en anglais dispensés en géographie, histoire et philosophie (24h / discipline).
- **Articuler la pensée et l'action.** Mettre en pratique les connaissances théoriques à travers une action professionnelle sous la forme d'un stage de trois semaines minimums, pouvoir travailler en autonomie et en responsabilité au service d'un projet.
- **Donner du sens à l'action professionnelle.** Lier la pratique du stage et l'aspect théorique des cours et vous permettre ainsi d'analyser votre pratique professionnelle ; être en mesure d'analyser une situation, de s'auto-évaluer et de se remettre en question pour apprendre et transformer ses pratiques.
- **Des débouchés professionnels élargis :** cette formation permet aux titulaires du diplôme de travailler dans des domaines très variés, en entreprise comme dans la fonction publique, avec une formation complémentaire adaptée : les collectivités territoriales, les organismes internationaux, la culture, les services internationaux, les groupements professionnels, les services d'aménagement du territoire, les bureaux d'études, l'édition, les librairies, etc.

ORGANISATION DE LA LICENCE

Vous êtes inscrit (e) en première année, cela signifie que vous vous engagez dans une formation de trois années qui conduit au diplôme de Licence mention Sciences Sociales, parcours « Sciences Humaines Appliquées ». Elle est validée par un système européen de crédits, appelés ECTS (*European Credit Transfer System*) : la licence complète comporte 180 ECTS, soit 60 crédits par année et 30 crédits par semestre. Votre licence sera donc reconnue dans les universités européennes, et vous pouvez valider des enseignements suivis à l'étranger.

La Licence est organisée en trois années (L1, L2, L3) soit 6 semestres (S1 - S2 ; S3 - S4 ; S5 - S6).

La première année (L1) permet une articulation entre les différentes disciplines proposées autour d'un thème commun : **société et cultures**. Les compétences visées sont les suivantes : analyse, synthèse, techniques de l'écrit, recherche documentaire, technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE), maîtrise de deux langues étrangères.

La deuxième année (L2) élargit la pluridisciplinarité avec l'introduction d'enseignements de droit et d'économie et un approfondissement du thème des mutations contemporaines à partir de la thématique suivante : **société et territoires**.

La troisième année (L3) est une année de spécialisation à partir du thème commun : **société et travail**. Cette année comprend une introduction au monde de l'entreprise grâce à des enseignements de droit privé, d'économie du travail et de gestion/management. De nouvelles compétences sont acquises en statistiques.

La formation représente environ une vingtaine d'heures de cours (CM et TD) par semaine.

Attention : chaque UE exige un important travail personnel de lectures et de recherches. La réussite de votre année dépendra de votre investissement personnel !

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

VOUS TROUVEREZ TOUTES LES INFORMATIONS DANS LE REGLEMENT DES ETUDES ET LES TABLEAUX MCCC EN LIGNE SUR LE SITE DE L'UFR ARSH

Il est impératif que vous preniez connaissance de la **Charte des examens** en ligne sur le site web de l'UFR ARSH : <https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/>

CONTROLE CONTINU (CC)

Votre présence aux CM (Cours magistraux) et aux TD (Travaux dirigés) est obligatoire.

En cas d'absence à une épreuve ou à un exercice de contrôle continu, vous ne pourrez pas le valider.

Les modalités de contrôle continu sont précisées par chaque enseignant en début de semestre.

Les enseignements ci-après sont à présence obligatoire :

La présente règle ne s'applique qu'aux séances d'enseignement sans évaluation, qu'il s'agisse de contrôle continu ou d'examen terminal.

S'agissant des enseignements à présence obligatoire (TD, TP, CM, conférences, séminaires, cours de langue), les règles relatives à l'assiduité sont définies au sein de chaque règlement des études, dans les conditions fixées ci-dessous :

- Par défaut, **les absences doivent être justifiées dans un délai de 5 jours ouvrés à compter de la reprise de l'étudiant, avec remise d'un justificatif à l'enseignant.** La composante a la latitude d'allonger ce délai si elle l'estime utile (mais pas de le réduire).
- **En cas d'absences injustifiées à plus d'un quart du volume total de l'enseignement concerné à présence obligatoire, l'étudiant sera sanctionné selon la modalité fixée par la composante (L'étudiant se verra mis « défaillant » au cours).**
- **Une absence d'assiduité est autorisée pour les publics spécifiques, sous réserve qu'ils soient reconnus en tant que tels par l'établissement et qu'ils fournissent une attestation justifiant cette dispense du fait de leur situation.**

Les absences justifiées dans le cadre de l'alternance sont celles prévues par le Code du Travail. L'alternant doit justifier par un document officiel toutes ses absences.

Le jury est souverain pour apprécier la nature de l'absence.

Chaque étudiant doit également respecter les règles de ponctualité relatives à l'emploi du temps.

EXAMENS :

Deux sessions d'examens sont organisées pour chaque semestre : une session initiale en fin de chaque semestre et une seconde chance au mois de juin pour le 1^{er} et le 2^e semestre.

IMPORTANT

Vous ne recevrez pas de convocation aux examens : les plannings d'examens sont affichés dans le hall de l'ARSH. Vous les recevez **également et seulement sur votre adresse mail UGA.**

L'accès aux salles vous est interdit si vous vous présentez en retard, après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

Vous ne pouvez sous aucun prétexte quitter la salle durant la première heure des épreuves. Après ce délai, toute sortie est définitive et implique la remise de la copie.

Toute fraude ou tentative de fraude (l'introduction de documents dans une salle d'examen est une tentative de fraude) fait l'objet d'un procès-verbal qui entraîne une procédure disciplinaire.

L'anonymat des copies est assuré pour tous les examens écrits terminaux.

Pour chaque matière, vous devez passer la totalité des épreuves prévues à l'examen terminal de première session. L'absence aux examens terminaux de la première et de la deuxième chance d'une UE bloque le système de la compensation annuelle. Vous serez déclaré **défaillant**.

Défaillant ne signifie pas que vous ne pouvez pas repasser vos épreuves à la seconde chance !

LA SECONDE CHANCE

La seconde chance offre une seconde opportunité aux étudiants qui ont obtenu un résultat à l'année inférieur à **10/20** ou « **défaillant** ».

ATTENTION !

Dans le cadre d'une évaluation terminale, ou d'une évaluation continue et d'un examen terminal (ECET), la seconde chance prend la forme d'une évaluation organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale (session 1).

L'étudiant qui n'a pas validé son année, son semestre, l'UE, peut conserver la note obtenue aux matières en session 1 pour la seconde chance (même si elle est inférieure à 10/20).

S'il choisit de repasser la ou les matières non validées en session 1, quelle que soit la note obtenue en seconde chance, celle-ci remplace la note d'évaluation initiale (session 1).

Dans le cas où l'UE est composée de plusieurs matières, seule la ou les matière(s) qui n'a pas atteint la moyenne à la première session doit être repassée.

Dans le cadre d'une évaluation continue intégrale (ECI), la seconde chance peut :

- soit prendre la forme d'une évaluation supplémentaire organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale (session 1) ;

Quelle que soit la note obtenue, elle remplace la note d'évaluation initiale (session 1).

- soit être comprise dans les modalités de mise en œuvre de l'évaluation continue intégrale

Lorsqu'un étudiant a des contraintes particulières, et notamment lorsqu'il s'agit d'un **étudiant relevant d'un régime spécial d'étude** (cf articles 5.3 et 15), il peut bénéficier d'une évaluation de substitution de nature et de durée équivalentes sous réserve d'accord pédagogique.

Dans le cadre de l'ECET, si la note d'évaluation continue de session initiale compte pour le calcul de la note de seconde chance, cette règle sera précisée sur le tableau des MCCC.

Attention : les notes de contrôle continu ne sont pas maintenues pour le calcul de la moyenne de la seconde chance. Seul compte l'examen final de la seconde chance.

Elle aura lieu cette année à partir du **lundi 2 juin 2025** pour le premier ET pour le deuxième semestre. Le calendrier des examens sera affiché 15 jours avant (il est inutile de s'inscrire).

Il est possible de renoncer à la compensation à l'issue de l'évaluation initiale (session 1), au sein d'un semestre, dans le cas où un étudiant souhaite pouvoir améliorer ses résultats de manière significative lors de la seconde chance, en se représentant aux **UE non acquises (note < 10/20)**.

La renonciation à la compensation entraîne de facto la renonciation à l'obtention, du semestre, de l'année, du diplôme en évaluation initiale (session 1).

Les demandes de renonciation doivent être adressées par écrit au jury et déposées au service de scolarité dans les trois jours qui suivent l'affichage des résultats d'évaluation initiale à l'issue du jury d'année.

Quelle que soit la note obtenue, la note de la seconde chance remplace la note d'évaluation initiale (session 1).

Les résultats sont uniquement consultables via l'Environnement Numérique de Travail (ENT - intranet) de l'UGA (résultats aux examens) après les délibérations des jurys. La législation en vigueur vous permet de consulter alors vos copies : faites-le !

Publicité des résultats - voies et délais de recours :

« Toute contestation doit être formulée par écrit et adressée au président du jury dans un délai de deux mois à compter de la publication des résultats (recours gracieux). L'intéressé dispose également, dans les mêmes délais, d'une possibilité de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble. Cependant, il est rappelé que l'appréciation souveraine du jury ne saurait être remise en cause. »

TABLEAU RECAPITULATIF DE LA TROISIÈME ANNÉE DE LICENCE SHA

ANALYSE DU MONDE CONTEMPORAIN

L3 : Société et travail

SEMESTRE 5					
UE 1 coef. 4	DISCIPLINAIRES	Géographie sociale ET Histoire	48h CM	48h TD	12 crédits
UE 2 coef. 2	DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES	Droit ET Économie	48h CM		3 crédits
UE 3 coef. 1	LANGUE	Anglais		24h TD	3 crédits
UE 4 coef. 4	ATELIER PLURIDISCIPLINAIRE	Atelier ET Technique de communication orale ET Sociologie appliquée à l'atelier		72h TD	9 crédits
UE 5 coef. 1	OUVERTURE DISCIPLINAIRE	Liste option : Langue (SDL), Sport (SUAPS), ETC (SETI), options interne UFR ARSH, option info-com (UFR LLASIC)	24h CM		3 crédits
SEMESTRE 6					
UE 6 coef. 4	DISCIPLINAIRE	Histoire ET Philosophie	48h CM	24h TD	9 crédits
UE 7 coef. 2	DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES	Droit ET Économie	48h CM		3 crédits
UE 8 coef. 1	LANGUE	Anglais		24h TD	3 crédits
UE 9 coef. 4	ATELIER PLURIDISCIPLINAIRE	Atelier ET Technique de communication orale ET Sociologie appliquée à l'atelier		72h TD	9 crédits
UE 10 coef. 1	OUVERTURE DISCIPLINAIRE	Liste option : Langue (SDL), Sport (SUAPS), ETC (SETI), options interne UFR ARSH, option info-com (UFR LLASIC)	24h CM		3 crédits
UE 11 coef.1	ENSEIGNEMENTS TECHNIQUES	Projet professionnel et personnel (rapport de stage* et jury)		8h TD	3 crédits

* Le stage doit avoir lieu entre la L2 et la L3 pour un volume horaire de minimum 105h

Vos connaissances et compétences sont vérifiées par le biais du contrôle continu et/ou d'un examen terminal à la fin de chaque semestre.

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS EN SHA

1^{ER} SEMESTRE

UE1 DISCIPLINAIRES OBLIGATOIRES HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE SOCIALE (48H CM/48H TD – 12 ECTS)

❖ HISTOIRE

NICOLAS MATHIEU

ANNE DALMASSO

VINCENT ALLEAU

Travailleuses, travailleurs. Une histoire du travail de l'Antiquité à l'époque contemporaine

« Les femmes ont toujours travaillé », déclarait Michelle Perrot en 1978 : cette affirmation provocatrice allait à l'encontre de l'idée selon laquelle le travail féminin aurait été contingent, fortuit et récent, et que son caractère massif aurait daté de la Première Guerre mondiale. Si l'entrée fulgurante des femmes anglaises et françaises dans le salariat peut être située à fin du XVIII^e siècle, celles-ci étaient présentes de longue date dans les échoppes, les entreprises, les fermes... et exerçaient un travail domestique encore souvent perçu comme invisible. Dans cette perspective, le présent cours propose une histoire du travail et de qui le pratique sur la longue durée, et dans une perspective de genre, ce qui signifie que ce n'est pas une histoire des seules femmes. De la Rome antique à l'époque contemporaine, il mettra notamment en évidence la variété des métiers ainsi que les structures et les lieux (boutique, échoppe/magasin, atelier, usine, ferme...) dans lesquels s'inscrit le travail. Il questionnera donc ce qui est domestique ou ne l'est pas. Il résonnera résolument avec des débats actuels (inégalités salariales hommes/femmes, compatibilité de la vie professionnelle et de la vie familiale, invisibilité du travail domestique...). Il s'agira autant, en examinant les diverses sources à la disposition des historiennes et des historiens, de toucher la réalité des pratiques quotidiennes que d'examiner le parcours de quelques figures d'exception.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 :

60% contrôle continu : exercices écrits ou/et oraux dans toutes les périodes. Minimum 3 notes. La nature exacte en sera fixée en TD

40% contrôle terminal : écrit 4h

Session 2 :

Écrit, durée de 4 ou 2 heures

Bibliographie :

BECK Patrice, BERNARDI Philippe et FELLER Laurent (dir.), *Rémunérer le travail au Moyen Âge : pour une histoire sociale du salariat*, Paris, Picard, 2014

GIARDINA Andrea (dir.), *L'homme romain*, Paris, Le Seuil, 1992 réédition en coll. Points, 2002

HEMELRIJK Emily, WOOLF Greg (dir.), *Women and the Roman City in the Latin West*, Leiden - Boston, Brill, 2013 [dedans, les articles de la partie IV, *Economics*, p. 271-347]

MARUANI Margaret, MERON Monique, *Un siècle de travail des femmes en France, 1901-2011*, Paris, La Découverte, 2012

MONTENACH Anne, SIMONTON Deborah (dir.), *Female Agency in the Urban Economy: Gender in European Towns, 1640-1830*, New York, Routledge, 2013

SCHWEITZER Sylvie, *Les Femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Odile Jacob, 2002

ZANOBONI Maria Paola, *Donne al lavoro nell'Italia e nell'Europa medievali (secoli XIII-XV)*, Milan, Jouvence, 2016.

❖ GÉOGRAPHIE SOCIALE

XAVIER LONG

Géographie du travail

Le cours se propose d'aborder la thématique de la géographie du travail aujourd'hui. Différents aspects de la question (emploi, chômage, marché du travail, internationalisation, genre...) seront abordés dans une perspective géographique en associant espaces et acteurs. Les échelles d'analyse permettront de croiser les problématiques locales, nationales et mondiales. Enfin, l'évocation de certaines situations spécifiques permettra de s'interroger sur la différenciation spatiale contemporaine en matière d'emploi.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 :

Contrôle continu : Commentaire de document(s) et ou composition

Contrôle terminal : Commentaire de document(s) et ou composition, durée 4h

Session 2 :

Oral, questions de cours, durée 30min

Bibliographie : les indications bibliographiques seront précisées dans le cadre du cours.

UE2 DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES DROIT ET ECONOMIE (48H CM – 3 ECTS)

❖ DROIT

ÉLISE ROUMEAU

Droit des affaires

Le cours de droit des affaires vise à acquérir les connaissances relatives aux règles de droit qui régissent la vie des affaires. Cette matière s'intéresse aux différents actes de commerce pouvant être conclus et aux modalités d'exercice de cette activité.

Compétences spécifiques visées : Maîtriser les connaissances relatives au fonctionnement de la vie des affaires et savoir les mobiliser à bon escient.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 :

Type d'épreuve terminale : QCM

Durée : 1h

Session 2 :

Type d'épreuve : QCM

Durée : 1h

Bibliographie :

Iony RANDRIANIRINA, *L'essentiel du droit commercial*, Gualino Editions, « Carrés Rouges », 2023, 144 p.

Isabelle SERANDOUR, Lionel Andreu, *Droit commercial*, Gualino Editions, « Mémentos », 2022, 236 p.

❖ ÉCONOMIE

VALERIE FARGEON

Approches macroéconomiques

La macroéconomie se constitue comme champ de l'économie dans les années 1930 sous l'impulsion des travaux de J.M. Keynes. A partir de l'étude des phénomènes économiques globaux, des caractéristiques et du fonctionnement de l'économie dans son ensemble, elle analyse le rôle de l'État dans l'économie et les débats quant à l'efficacité des politiques économiques. Ce cours est une introduction à l'analyse macroéconomique. Il la présente dans ses cadres d'analyse, concepts, méthodes et résultats.

Il s'appuie sur des illustrations à partir notamment d'articles d'actualité économique. Trois thèmes sont étudiés : La mesure de l'économie agrégée, la formation et la répartition du revenu global ; la situation conjoncturelle de l'économie et les politiques économiques, en particulier la politique budgétaire ; l'inflation.

Compétences spécifiques visées :

- Comprendre et savoir interpréter l'information économique sur la conjoncture.
- Connaître et comprendre les concepts, mécanismes et résultats de l'analyse macro-économique : agrégats de la comptabilité nationale, comportements de consommation/ épargne des ménages, décisions d'investissement des entreprises, rôle du budget de l'Etat dans l'économie.
- Comprendre et savoir analyser les objectifs et instruments des politiques budgétaires et les conditions de leur efficacité, ainsi que quelques mesures de politique économique.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 :

Contrôle terminal : Écrit (QCM et question rédigée) - Durée : 2h

Session 2 :

Écrit (QCM et question rédigée) - Durée : 2h

Bibliographie :

GENEREUX J., *Introduction à l'économie*, Seuil, « Points Économie », 2017.

GENEREUX J., *Introduction à la politique économique*, Seuil, « Points Économie », 2018.

GUILLAUMIN C. *Macro-économie*, DUNOD, Openbook, 2020.

MANKIWI G.N., *Macroéconomie*, 2016, De Boek, coll. Ouvertures économiques.

OFCE, *L'économie française 2020*, La Découverte, Repères n°727, 2019.

OFCE, *L'économie française 2021*, La Découverte, Repères n° 747, 2020.

OFCE, *L'économie française 2023*, La Découverte, Repères n° 795, 2022.

OFCE, *L'économie française 2024*, La Découverte, Repères n° 815, 2023.

UE3 LANGUE ANGLAIS (24H TD – 3 ECTS)

❖ ANGLAIS

ROSE DAVIS

Debating in English

This course is entirely devoted to the art of discussion and debate with particular emphasis on the acquisition of language tools allowing for a more fluid interaction among a group of peers. Short activities and longer debates will centre on a wide range of subjects from society at large to the more particular theme of the world of work.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : 100% Continuous assessment. 5 vocab tests (30%) Meeting simulation in groups (50%) participation (20%)

Session 2 :

Épreuve écrite et orale

UE4 ATELIER PLURIDISCIPLINAIRE (72H TD – 9 ECTS)

❖ ATELIER

❖ TECHNIQUE DE COMMUNICATION ORALE

❖ SOCIOLOGIE APPLIQUÉE A L'ATELIER

UE5 OUVERTURE DISCIPLINAIRE (24H CM – 3 ECTS)

❖ 1 OPTION AU CHOIX (HORS LANGUE) PARMI : SPORT (SUAPS), ETC (SETI), OPTIONS INTERNE UFR ARSH, OPTIONS GEOGRAPHIE, OPTION INFO-COM (UFR LLASIC)

Toutes les informations sur les Options internes UFR ARSH et sur les autres options sont disponibles sur le site de l'UFR ARSH : « Vos Options »

Lien : [Vos options - UFR Arts et sciences humaines - Université Grenoble Alpes \(univ-grenoble-alpes.fr\)](http://vosoptions.ufr-arts.univ-grenoble-alpes.fr)

2^E SEMESTRE

UE6 DISCIPLINAIRES HISTOIRE ET PHILOSOPHIE (48H CM/24H TD – 9 ECTS)

❖ HISTOIRE

ANNE DALMASSO

ISABELLE GAILLARD

Consommateurs, consommatrices du 18^{ème} siècle à nos jours

Ce cours vise à rendre compte des transformations survenues depuis le 18^{ème} siècle dans la manière de satisfaire les besoins (matériels et immatériels) des populations occidentales par un recours croissant au marché : la consommation. Comment consommait-on sous l'Ancien Régime ? De quand date la société de consommation ? Les femmes sont-elles vraiment au cœur des processus d'achat ? Entre aliénation au système des objets et amélioration des conditions de vie, qui profite, critique, dénonce le système consumériste ? Quelles sont ses dynamiques économiques, sociales, culturelles ? A la fois histoire des pratiques, des objets, des inégalités, des désirs et des frustrations ; à la croisée de l'histoire des cultures matérielles, des rapports sociaux et des imaginaires, cette histoire de la consommation invite à une mise en perspective historique des dynamiques et des impasses actuelles de notre système économique.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 :

Contrôle continu : exposé ou dossier ou travaux de groupes

Contrôle terminal : écrit 4h, dissertation ou commentaire

Session 2 :

Oral, questions de cours

Bibliographie :

CHEssel Marie-Emmanuelle, *Histoire de la consommation*, Paris, La Découverte, coll. Repères/Histoire, 2012.

ROCHE Daniel, *Histoire des choses banales. Naissance de la consommation dans les sociétés traditionnelles (XVII^e-XIX^e siècle)*, Paris, Fayard, 1997.

❖ PHILOSOPHIE SOCIALE « EN ANGLAIS »

MARLENE JOUAN

Introduction to Gender Studies

S'il a désormais acquis une reconnaissance institutionnelle, le concept de genre est régulièrement au cœur de nombreuses polémiques qui montrent que sa signification est éminemment disputée. On parle en particulier de « théorie du genre » pour dénoncer une nouvelle idéologie qui nierait indûment les déterminants biologiques des différences entre hommes et femmes, alors que le concept de genre s'inscrit dans une longue tradition philosophique, notamment féministe, de déconstruction des idéologies comme instruments de pouvoir. À l'aune d'une réflexion sociale et politique sur la justice et la domination, on s'attachera dans ce cours à développer la valeur analytique et critique du concept de genre à l'égard des processus sociaux de production des identités et des inégalités. Après une introduction générale consacrée à l'explicitation et à la généalogie de ce concept, le cours progressera au fil de textes et de problèmes cruciaux des études de genre ; une attention spécifique sera accordée à leurs apports à la pensée du travail (hiérarchisation, exploitation, marchandisation).

Attention : le cours sera dispensé en anglais mais les cours seront disponibles en ligne sur le site Moodle associé et la bibliographie sera fournie en anglais et en français.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 :

Contrôle terminal obligatoire en fin de semestre : écrit 4h, un essai ou une dissertation.

Contrôle continu facultatif en cours de semestre : un court essai (3 pages max. avec bibliographie) portant sur une question d'actualité ou un objet empirique se rapportant au cours.

Session 2 :

Epreuve orale en juin.

Bibliographie :

BEAUVOIR S., *Le deuxième sexe* (1949), tomes 1 et 2, Paris, Gallimard Folio, 1976.

BERENI L., CHAUVIN S., JAUNAIT A. & REVILLARD A., *Introduction aux études sur le genre*, Bruxelles, De Boeck, 2013 (2^e éd.).

BERENI L. & TRACHMAN M. (éds.), *Le genre, théories et controverses*, Paris, PUF/La vie des idées.fr, 2014.

BUTLER J., *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité* (1990), trad. fr. C. Kraus, Paris, La Découverte, 2005.

DORLIN E., *Sexe, genre et sexualités. Introduction à la théorie féministe*, Paris, PUF, coll. « Philosophies », 2008.

HIRATA H., LABORIE F., LE DOARE H. & SENOTIER D. (éds.), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF, 2004 (2^e éd.).

RENNES J. (dir.), *Encyclopédie critique du genre. Corps, sexualité, rapports sociaux*, Paris, La Découverte, 2016.

UE7 DISCIPLINAIRES COMPLÉMENTAIRES DROIT ET ÉCONOMIE (48H CM– 3 ECTS)

❖ **DROIT**

RAPHAEL SERRES

Droit du travail

L'objectif du cours de droit du travail est de permettre aux étudiants d'appréhender la dimension juridique des relations de travail en connaissant les droits et les obligations qui pèsent sur les employeurs et les salariés.

- Introduction : les grandes dates du droit du travail, les normes applicables, le contrôle et la sanction de l'application de ces normes.
- Partie 1. La relation individuelle de travail : conclusion, exécution et rupture du contrat de travail.
- Partie 2. Les relations collectives de travail : les instances représentatives du personnel, la négociation collective, les droits des salariés dans l'entreprise, les conflits du travail.

Compétences spécifiques visées :

Connaissance de l'histoire moderne du droit du travail français et de ses grandes tendances, des principales normes des relations individuelles et collectives de travail, de l'environnement institutionnel du droit du travail et des mécanismes d'articulation de ses sources.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 :

Contrôle terminal : écrit 2h, rédaction libre

Session 2 :

Écrit 2h (idem que session 1)

Bibliographie :

DOCKES E., AUZERO G. et BAUGARD D. (2023), *Droit du travail 2024*, Précis, Dalloz
LIEUTIER J.-P (2023), *Droit du travail 2024*, Mémentos, Dalloz
RAY J.-E. (2022), *Droit du travail – Droit vivant*, Liaisons Sociales
FAVENNEC-HERY F., VERKINDT P.Y. et DUCHANGE G. (2022), *Droit du travail*, Manuels, LGDJ
TEYSSIER B. (2023), *Droit du travail - Relations collectives*, Manuels, Lexisnexis

❖ ÉCONOMIE

HERVE CHARMETTANT

Socio-économie de l'emploi

Chapitre 1 : chômage et autres contraintes d'accès à l'emploi : des mesures statistiques à adapter

Chapitre 2 : segmentation du marché de l'emploi : la montée des inégalités

Chapitre 3 : transformations de la structure socio-professionnelle : les impacts de la révolution numérique

Chapitre 4 : difficultés d'appariement sur le marché de l'emploi : les modalités de recrutement en question

Le cours vise à :

- Donner une vue d'ensemble de la situation de l'emploi en France dans sa complexité et ses principales évolutions avec des éléments de comparaison internationale
- Envisager les inégalités d'accès et de conditions d'emploi selon les approches dites de la segmentation, avec un zoom sur l'entrée des jeunes sur le marché de l'emploi
- Comprendre la dynamique du marché du travail à travers les flux liés aux transformations structurelles économiques et sociales et prendre en compte les problèmes de l'appariement

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 :

Contrôle terminal : écrit 2h avec une partie synthèse sur un sujet (12 points), une partie questions de connaissances (4 points) et une partie analyse de documents (4 points).

Session 2 :

Écrit 2h (idem que session 1)

Bibliographie :

M-A DUJARIER (2023) : « *Idées reçues sur le travail. Emploi, activité, organisation* », Editions Le cavalier Bleu

B. GAZIER, H. PETIT (2019) : « *Economie du travail et de l'emploi* », Grands Repères-Manuel, La Découverte, Paris

J. GAUTIE (2015) : « *Le chômage* », Collection Repères, La Découverte, Cahiers Français,

INSEE Références (2022) : « *Emploi, chômage, revenus du travail* »

UE8 LANGUE - ANGLAIS (24H TD – 3 ECTS)

ANGLAIS

TANGUY MARTIN

Public speaking

À travers l'étude de discours contemporains, le cours vise à :

- Analyser la technique de l'écriture et de la délivrance de discours, en s'appropriant des outils à la fois méthodologiques et linguistiques pour produire des discours efficaces,
- Développer la connaissance du monde anglophone par l'étude des discours et de leur contexte,
- Travailler un mode formel de prise de parole à l'oral.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 :

Écrit : script du discours / travail sur les discours étudiés

Oral : discours prononcés par les étudiants

Session 2 :

Écrit et oral

Through the study of modern day speeches, this class aims at:

- *analyzing the methodology and techniques of speechwriting and speech delivery, through the study of methodological and linguistic tools aiming at producing powerful speeches,*
- *developing one's knowledge of the English-speaking world through the work on specific speeches and their context,*
- *practicing a more formal way of expressing oneself orally.*

Evaluation : written – speech's script / work on speeches in class

Oral – Giving a speech

UE9 ATELIER PLURIDISCIPLINAIRE (72H TD – 9 ECTS)

- ❖ **ATELIER**
- ❖ **TECHNIQUE DE COMMUNICATION ORALE**
- ❖ **SOCIOLOGIE APPLIQUÉE A L'ATELIER**

UE11 OUVERTURE DISCIPLINAIRE (24H CM - 3 ECTS)

- ❖ **1 OPTION AU CHOIX (HORS LANGUE) PARMIS : SPORT (SUAPS), ETC (SETI), OPTIONS INTERNE UFR ARSH, OPTIONS GEOGRAPHIE, OPTION INFO-COM (UFR LLASIC)**

Toutes les informations sur les Options internes UFR ARSH et sur les autres options sont disponibles sur le site de l'UFR ARSH : « Vos Options »

Lien : [Vos options - UFR Arts et sciences humaines - Université Grenoble Alpes \(univ-grenoble-alpes.fr\)](http://vosoptions.ufr-arts.univ-grenoble-alpes.fr)

UE11 ENSEIGNEMENTS TECHNIQUES (8H TD - 3 ECTS)

PROJET PROFESSIONNEL ET PERSONNEL (RAPPORT DE STAGE ET JURY)

En partenariat avec des professionnels de l'orientation de l'UGA, il s'agira de préparer la poursuite d'étude et/ ou valoriser les compétences acquises au cours de la Licence.

Cette UE permettra de capitaliser les deux années de PPP afin d'affiner le projet personnel et professionnel de chacun et préparer l'entrée en Master, en s'appuyant sur le PEC (Portefeuille d'Expériences et de Compétences).

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 :

Les étudiants valideront cette UE en présentiel (aucune absence injustifiée ne sera tolérée) et par un jury de professionnels, de responsables de Master et d'enseignants. La note de rapport de stage sera également validée au niveau L3.

Session 2 :

Rendu du rapport et oral

LE STAGE EN LICENCE SHA

Les étudiants de la licence SHA doivent réaliser, **entre la deuxième et la troisième année de licence un stage**. Ce stage doit faire **au minimum 105 heures**, ce qui n'entraîne pas d'obligation de gratification pour le stagiaire. **Le stage peut être réalisé en une seule fois ou plusieurs, et être réalisé à un ou plusieurs endroits. Le stage doit être réalisé en dehors des horaires de cours.**

Le ou la stagiaire doit contacter avant de rédiger sa convention un.e enseignant.e de son choix pour être son enseignant.e référent.e, pendant la durée du stage.

Le stage donnera lieu à un rapport de stage et à un oral devant un jury. Le rapport de stage doit être remis à votre enseignant-référent début avril de la L3 SHA (semestre 6).

Le stage doit faire l'objet d'une convention signée entre les différentes parties (université, enseignant.e, tuteur ou tutrice de stage, lieu de stage, étudiant.e).

Sur le site de l'UFR ARSH, rubrique « Scolarité », dans l'onglet « Stages » vous retrouverez toutes les informations nécessaires au sujet de la convention de stage ou pour valider une expérience professionnelle au titre du stage.

Important : vous ne pouvez pas commencer le stage avant la signature de la convention par toutes les parties. Aussi anticipez au maximum les démarches à faire pour l'établissement de la convention de stage.

Les offres de stage et les ressources pour trouver votre stage sont disponibles sur la plateforme PROSE. Le stage est une mise en situation en milieu professionnel qui est une période complémentaire de formation et vous prépare à votre insertion professionnelle.

Vos contacts

ACCUEIL : RDC ARSHI

Nathalie CAU

04 38 42 19 00

DIRECTION DES ÉTUDES

arsh-detu@univ-grenoble-alpes.fr

SCOLARITÉ SCIENCES HUMAINES APPLIQUÉES

Enya DELANNOY

arsh-licence-sha@univ-grenoble-alpes.fr

RESPONSABLE DE SCOLARITÉ

Fanny MASSET

arsh-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

MOBILITÉ INTERNATIONALE

Coraline MORA

arsh-international@univ-grenoble-alpes.fr

HANDICAPS

Fanny MASSET

arsh-handicaps@univ-grenoble-alpes.fr

STAGES SCIENCES HUMAINES APPLIQUÉES

Enya DELANNOY

arsh-stages@univ-grenoble-alpes.fr

ORIENTATION-RÉORIENTATION - ADMISSION

Christine BIGOT

arsh-admissions@univ-grenoble-alpes.fr

SOS ÉTUDIANTS

sos-etudiants@univ-grenoble-alpes.fr

04 57 42 21 98

SERVICE COMMUNICATION-MOODLE - LÉO

Mélissa PÉLISSON

arsh-infocom@univ-grenoble-alpes.fr

BIBLIOTHÈQUE : 2^E ÉTAGE ARSHI

Accueil 04 57 42 24 40

Responsable : Agnès SOUCHON

arsh-bibliotheque@univ-grenoble-alpes.fr